

Renard.

Dossier G. Fogels.

acquis	"Soelles. (matinée pluvieuse,"	I	4466
Don	"Rue des Chanteuses."	I	4467
Don	"Coucher de soleil sur la mare"	I	4468
acquis -	"Tempête de neige"	I	4469
Don.	"Mer du Nord, orage"	I	4320

5410. Renard. achat et pour de tableaux de Fogels.

CERCLE ARTISTIQUE ET LITTÉRAIRE DE BRUXELLES

---

L'ŒUVRE DE  
*Guillaume Vogels*

1836 - 1896

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE

---

**12 MARS - 31 MARS 1921**

---

*~ ~ ~* CATALOGUE : 1 FRANC. *~ ~ ~*

## PRÉFACE

Voici déjà vingt-cinq ans que Guillaume Vogels a disparu et l'on peut dire que, mourant sexagénaire, c'était un jeune qui s'en allait. Sa carrière de peintre artiste (ne confondons pas avec artiste peintre) ne couvre que quinze années, à partir de 1881, date de certain *Canal en Hollande*, le premier que l'on cite de ces beaux nocturnes auxquels son nom fait tout d'abord penser.

Avant cela, Vogels "faisait de la décoration", selon l'expression qu'emploient volontiers les peintres qui doivent sacrifier une partie de leur temps à gagner de quoi ne pas perdre le reste. Parfois ils s'y font la main, parfois ils s'y gâtent, et la besogne accomplie selon les us et coutumes des entrepreneurs et les goûts présumés des clients les nourrit, les exerce et les tue.

Que fit la pratique du métier pour l'art de Vogels ? Il est difficile de le savoir. Ses témoins ne sont plus là pour nous renseigner. Il fut étroitement lié avec Pantazis, qui peut-être l'initia et l'attira sur un plan

supérieur. On aurait pu utilement s'enquérir de ses intimités, vie, mœurs, propos familiers, auprès de Théo Hannon et de Fritz Toussaint. Restent Toorop qui a émigré dans sa patrie hollandaise et Ensor qui, achevant la rédaction de ses œuvres complètes, voudra sans doute nous raconter Vogels.

De la tradition verbale qui s'évapore, on a retenu surtout que ce nocturne fut un noctambule, et peut-être Khnopff consentirait-il à dire que ce Chopin ne dédaignait pas la chopine. Bruxellois, et même un peu Brusselseer, il croyait que c'est au cabaret qu'on a le plus de chances de rencontrer Craesbeek, Jan Steen ou Brouwer. Il y rencontrait Ensor et ces deux bons compagnons, loin des officiels (il y en avait en ce temps-là, paraît-il), les provoquaient par leurs sarcasmes narquois et leurs défis rabelaisiens.

Sortant de là, Vogels, au regard perpétuellement mouillé, percevait avec une acuité merveilleuse les secrètes lueurs de la nuit, les gradations et les dégradations infinies des reflets crépusculaires.

1836



Portrait de Vogels par J. Toorop.

1896

Donc, en 1881, il exposait ce *Canal en Hollande* qui le fit remarquer, au Cercle artistique d'abord, au Salon de Paris ensuite. Il fit partie à cette époque, de la *Chrysalide*, cercle d'avant-garde, d'où s'envolèrent quelques papillons.

En 1884, les sympathies qu'il avait suscitées dans le monde fort restreint de la peinture jeune, rebelle aux disciplines imposées du dehors, aux conventions et aux routines, firent de lui l'un des *Vingt*, l'une des fusées périodiques qu'allumait, chaque avant-printemps, ce bon artificier artificieux qu'était Octave Maus. Aux yeux des bourgeois et d'un certain nombre de peintres bourgeois, il était classé *vingtiste*, autant dire terroriste et mystificateur.

Mais il n'y a jamais eu de *vingtisme*, comme on le voit bien si l'on se rappelle que ce cercle insolent fermé groupa des artistes aussi différents qu'Ensor et Khnopff, que Van Rysselberghe et Henry de Groux, que Finch, Lemmen et Vogels.

Impressionniste, tachiste, luministe, si l'on veut, ce fut un virtuose ému et fougueux, un œil raffiné servi par une main emportée et capricieuse. On pourra, à l'occasion de cette exposition qui tente enfin de ras-

sembler ses toiles, rechercher ce qu'en disait la critique des amis et des adversaires.

Transcrivons les lignes que lui consacre Camille Lemonnier dans son *Histoire des Beaux-Arts en Belgique* :

« Vogels se révélait poète du ton rare, doué de cet œil à facettes sur lequel se recomposent les faisceaux lumineux et qui est le véritable œil du coloriste. Il aimait les reflets miroités, les lumières furtives, les diaprures du prisme; le floconnement de ses ciels mouchetés de roses, de lis et de pervenches sur les jeunes verdure de ses printemps et les neiges de ses hivers, avaient la grâce et la fraîcheur d'un bouquet qui s'écroule. Mais la réalité a une solidité, une unité de trame, une finesse de contexture qu'il importe de réfléchir dans le tableau; ce respect de la vérité matérielle en moins, la peinture dégénère en une débandade de coups de brosse qui tournent à la maculature et substituent à la science de la coulée grasse et serrée, les tapotages d'une exécution hirsute et bavocheuse ».

Le même jugement, moins la restriction, reparait dans *L'Ecole belge de peinture*, éditée en 1906.

Octave Maus, jugeant l'œuvre du peintre, au jour de ses funérailles, l'appelait un précurseur et un initiateur. « Ce qui caractérise son art, disait-il, c'est la finesse et l'acuité de la perception optique... Moins préoccupé du site à reproduire que de l'émotion suscitée en son âme réceptive par le mirage du jour diffus qui baigne la nature, il tirait d'un coin de banlieue, d'un bout de jardin entrevu de sa fenêtre, d'une ruelle en démolition, de prestigieux sujets d'études exprimés d'une main singulièrement experte à résumer en quelques coups de brosse, violents comme des coups de sabre, l'impression ressentie... Sous cette apparence lâchée et superficielle, il y avait une somme considérable d'acquis et de connaissances. Par le scrupule des valeurs et la sûreté du dessin, par l'exacte notation des effets les plus fugitifs... par l'exaltation des sentiments d'intimité, de solitude, de silence, de joie, de recueillement dont elles donnent l'illusion, les œuvres

de Vogels prennent rang parmi les plus belles et les plus pures dont l'école belge ait le droit de s'enorgueillir ».

Ces jugements sont anciens déjà : ils remontent à vingt-cinq ans. L'art de la peinture n'a cessé d'évoluer depuis lors. Des choses qui nous étonnaient se sont tempérées par l'effet de l'habitude. Des théories et des formules, des pratiques et des réalisations nouvelles ont surgi, ont conquis notre attention. Plus personne n'a peur de rien. C'est le grand intérêt qui s'attache à une exposition rétrospective comme celle-ci de mettre la critique d'aujourd'hui en présence d'un artiste qu'elle n'a guère eu l'occasion de voir et de juger et de lui donner l'occasion d'exprimer nettement quel est l'état actuel de la gloire de ce peintre, déjà de jadis, dans la conscience de ceux qui font, maintiennent ou détruisent la gloire des peintres, à savoir l'élite de leurs pairs d'autrefois et de leur jeune postérité.

ERNEST VERLANT.

## CATALOGUE

*Sauf indication contraire, tous les tableaux sont peints sur toile.  
Les dimensions sont indiquées en centimètres Hauteur × Largeur.*

### TABLEAUX

1	Portrait de Guillaume Vogels, par J. Toorop. 49 × 34	app. à M. Renard	7	9	Étang à Ixelles.	67 × 95	app. à M. Renard
2	Ixelles, matinée pluvieuse. 102 × 150	» »	10	10	Ostende - Crépuscule.	87 × 125	» »
3	Soir de novembre. 103 × 152	» »	11	11	Approche d'orage.	80 × 120	» »
4	Un temps de chien. 103 × 152	» »	12	12	Hiver.	80 × 65	» »
5	Mer du Nord, orage. 76 × 150	» »	13	13	Coup de Vent.	77 × 124	» »
6	Les dunes à Nieuport. 92 × 130	» »	14	14	La tour de Furnes, clair de lune. 84 × 45	» »	» »
7	Lever de lune. 90 × 121	» »	15	15	Les blés, nuées d'orage. 55 × 84	» »	» »
8	La forêt en novembre. 120 × 75	» »	16	16	Nocturne.	57 × 84	» »



Ixelles. - Matinée pluvieuse.

17	Entrée de Port la nuit,	83 × 55	app. à M. Renard	30	L'aurore.	35 × 50	app. à M. Renard
18	Marine, clair de lune.	57 × 85	» »	31	Soir à Boendael.	40 × 65	» »
✕ 19	Impasse des quatre livres le soir.	91 × 72	» »	32	Les Dunes.	40 × 51	» »
20	Lisière en automne.	35 × 49	» »	33	Lisière.	22 × 30	» »
21	Après la pluie, crépuscule.	40 × 60	» »	34	Les étangs Melaerts.	35 × 50	» »
22	La mare. Automne.	35 × 49	» »	35	Le Peintre.	29 × 19	» »
23	Troncs ensoleillés.	47 × 34	» »	36	Rue Nuit et Jour.	16 × 26	» »
24	Plage.	34 × 50	» »	37	Quais à Ostende.	19 × 25	» »
25	Automne, sous bois.	60 × 40	» »	38	Kermesse au village.	16 × 24	» »
26	Roses.	41 × 61	» »	39	Éstacade à Ostende.	15 × 25	» »
27	Kermesse Ste-Catherine.	83 × 55	» »	40	Étude.	16 × 24	» »
✕ 28	Coin d'Ixelles, jour de pluie.	35 × 49	» »	41	Étude.	16 × 24	» »
29	Arc-en-ciel.	40 × 60	» »	42	Étude.	16 × 24	» »



Approche d'orage.

43 Étude.	16 × 24	app. à M. Renard	56 Église S <sup>te</sup> Catherine.	85 × 57	app. à M. Hartog
44 Étude.	16 × 24	» »	57 Pantazis peignant sa dernière étude.	50 × 35	» »
45 Soleil rouge. - Étude.	16 × 24	» »	58 Les puisatiers.	34 × 48	» à M. Janlet
46 Nuit.	16 × 24	» »	59 Bateau.	44 × 49	» »
47 La guinguette.	85 × 47	» Van Halen	60 Guinguette.	18 × 28	» »
48 Plage à Ostende.	16 × 24	» D <sup>r</sup> Coppez	61 Lever de lune.	40 × 60	» M. X.
49 Étude.	46 × 33	» Van Neck	62 Les fougères sous la neige.	42 × 35	» »
50 Soirée grise.	39 × 48	» Blanc-Garin	63 Ixelles. - Jardins sous la neige.	28 × 42	» »
51 Nature-morte.	55 × 45	» A. Crespin	64 Fleurs et fruits.	40 × 80	» D <sup>r</sup> Labarre
52 Quartier en démolition. - Crépuscule.	75 × 120	» à M. X.	65 Boendael.	120 × 89	à M <sup>me</sup> Dozo-Renard
53 Ruelle le soir.	60 × 40	» Ph. Wolfers	66 Maison Rose.	40 × 60	» »
54 Barques.	34 × 48	» »	67 Hiver. Coucher de soleil.	55 × 83	» »
55 Marché à Ostende.	47 × 84	» E. Franck	68 Barques à l'estacade.	35 × 50	» »



Nocturne.

69 Mare ensoleillée.	40 × 60	M <sup>me</sup> Dozo-Renard	81 La rue des Chanteurs.	83 × 53	app. à M. Renard
70 La rue des Pigeons.	85 × 46	» »	82 La Source.	29 × 18	» »
71 Brise-lames.	37 × 52	» »	83 Mer du Nord, orage.	34 × 43	» »
72 Banlieue.	20 × 29	» »	84 Marine	33 × 50	» M.F. Rotiers
73 Chenal à Ostende.	57 × 84	» »	85 Étang à Rouge-Gloître.	30 × 40	» »
74 Inondation à Anderlecht.	28 × 48	» »	86 Azalées.	84 × 56	» M. Courtens
75 Les corbeaux. - Hiver.	40 × 60	» »	87 Canal. - Hiver.	30 × 40	» M.V. Reding
76 Marine.	40 × 60	» »	88 Boendael. - Hiver.	37 × 45	» »
77 Sous-bois.	150 × 75	» M. Renard	89 Fleurs.	42 × 23	» »
78 Tempête de neige.	104 × 152	» »	90 Bassin des Pêcheurs.	31 × 45	» »
79 Coucher de soleil.	100 × 146	» »	91 Estacade.	75 × 150	» M. Renard
80 Chenal de Nieuport a marée basse.	70 × 120	» »			



F. U. MÁLVAUX

Tempête de neige.

## AQUARELLES ET DESSINS

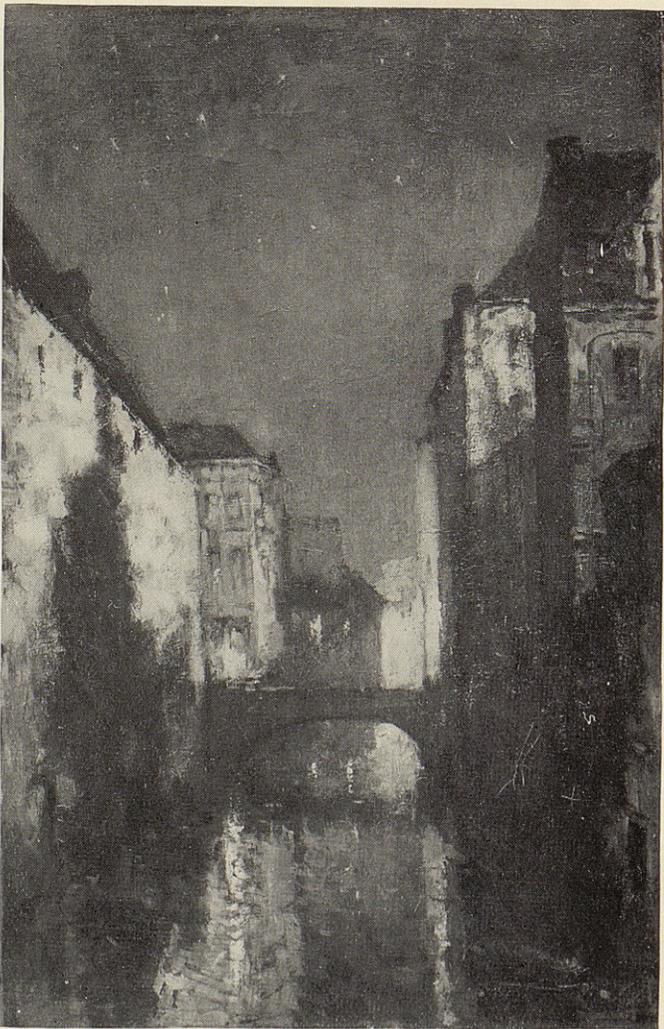
92	Roses.	35 × 50	app. à M. Renard	105	Cour de ferme.	13 × 21	app. à M. Renard
93	Éclaircie après la pluie.	23 × 32	» »	106	Sous-bois. - Hiver. - Clair de lune.	50 × 34	» »
94	Sous-bois. - Automne.	45 × 28	» »	107	Ruelle.	34 × 22	» »
95	Brouillard.	22 × 30	» »	108	L'homme attablé.	32 × 19	» »
96	Banlieue.	21 × 29	» »	109	Ostende.	22 × 30	» »
97	Ostende.	21 × 28	» »	110	Le Ruisseau.	27 × 18	» »
98	Aix-la-chapelle.	22 × 34	» »	111	Trois dessins.		» »
99	La forêt sous la neige.	24 × 34	» »	112	Dessin.		» »
100	Blankenberghe. - Nuées d'orage.	40 × 35	» M <sup>me</sup> Labarre	113	Dessins.		» M. X.
101	La Nuit.	35 × 30	» »	114	Dessins.		» M. X.
102	Ruelle.	35 × 20	» »	115	Dessins.		» M. X.
103	Roses.	37 × 44	» Ph. Wolfers	116	Coucher de Soleil.		» M. Renard
104	Heyst.	13 × 21	» M. Renard	117	Ruisseau à Ruysbroeck.		» »



Coucher de soleil.



Chenal de Nieuport à marée basse.



La rue des Chanteurs.

Le 25 mars 1921,

Monsieur Alfred VERHAEREN  
Président de la Commission du Musée Royal  
de Peinture et de Sculpture  
26, Rue d'Edimbourg, E/V,

Mon cher Président,

Notre collègue Philippe Wolfers, qui vient de partir en voyage pour quelques jours, m'a prié de bien vouloir vous communiquer l'offre que Mr Renard, le propriétaire de la plupart des Vogels qui sont en ce moment exposés au Cercle Artistique, a décidé de faire au Musée.

Mr Renard offre à la Commission du Musée de créer une salle Vogels au Musée Moderne. Cette salle, dont la Commission déterminerait les dimensions, serait entièrement garnie de Vogels à choisir librement dans la collection de Mr Renard, moyennant paiement d'une somme de deux cent mille francs.

Au cas où pour une raison quelconque budgétaire ou autre, la Commission du Musée estimerait ne pouvoir accepter cette proposition, Mr Renard en fait une seconde :

La Commission pourrait choisir quatre tableaux dans la collection Renard, savoir :

Un des trois grands tableaux : Tempête de Neige, la Mare au Crépuscule, Ixelles,

Un des deux Nocturnes : La Rue des Chanteurs, (ou l'Impasse des Quatre Livres,)

Un des deux Orages,

Et enfin un quatrième tableau de l'importance du Chenal de Nieuport, de l'Hiver, ou du Lever de la Lune.

Le tout pour un prix de soixante-quinze mille francs.

Au cas où cette dernière proposition serait acceptée,

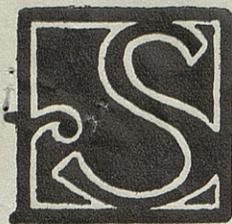
et où la Commission, ayant choisi un autre tableau que la Tempête de Neige, voudrait néanmoins échanger l'Effet de Neige qui est actuellement au Musée, contre l'admirable Tempête de Neige, Mr Renard accepterait de faire cet échange pour la somme de dix mille francs.

D'après ce que notre ami Philippe Wolfers m'a dit, vous aviez songé à faire convoquer la Commission du Musée au Cercle Artistique, avant la clôture de l'exposition.

Peut-être estimerez-vous, devant ces propositions fermes de Mr Renard, qu'il serait utile de réaliser votre projet. En ce cas, Wolfers m'a prié de vous dire que dès mardi matin, il serait à votre disposition.

Afin de vous éviter une démarche, j'ai cru bien faire en communiquant copie de ma lettre à Mr Fierens-Gevaert.

Veillez agréer, Mon cher Président, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.



## ROBERT SAND

BRUXELLES, 86, RUE DE LA MONTAGNE  
Téléphone n° 113.22

Le 25 mars 1921,

Monsieur FIERENS-GEVAERT  
Conservateur en Chef du Musée Royal de Peinture et de Sculpture,  
BRUXELLES,

Mon cher Ami,

Philippe Wolfers m'a mis au courant des pourparlers, assez vagues d'ailleurs, qui avaient été entamés entre notre Président Mr Alfred Verhaeren et Mr Renard, le propriétaire de la plupart des beaux Vogels exposés au Cercle.

Par déférence pour notre Président, j'ai cru devoir lui écrire personnellement, pour lui communiquer les propositions fermes de Mr Renard, qui était venu me voir.

Je crois bien faire en vous communiquant copie de cette lettre, de manière que vous soyez tout à fait au courant.

Il me semblerait assez favorable, au cas où notre Président et vous jugeriez utile que la Commission se réunisse au Cercle, que cette réunion put avoir lieu mardi ou mercredi prochain vers 10 heures du matin, c'est à dire à un moment où les salles du Cercle sont à peu près vides de visiteurs.

Croyez-moi, Mon cher Ami, votre très sympathiquement dévoué,

Robert Sand

*Comme on ne peut pas  
faire, pour donner à M.  
J'accuse avec de Verhaeren  
26/3.*

Bruxelles, le 1 avril 1921.

I annexe.

Monsieur,

La Section de l'Art Moderne de la Commission directrice a pris connaissance de l'offre que vous avez faite en vue d'assurer au Musée de Bruxelles une plus large représentation du peintre Guillaume Vogels.

Nous avons l'honneur de vous faire savoir qu'il ne nous est pas possible de nous engager dans des combinaisons <sup>de genre de</sup> telles que vous proposez. C'est pourquoi nous vous prions de vouloir bien fixer votre prix pour chacune des oeuvres désignées ci-après :

NOS du catalogue : 81 : Rue des chanteurs.  
19 : Impasse des quatre livres le soir.  
80 : Chenal de Nieupoort à marée basse.  
78 : Tempête de Neige.  
2 : Ixelles, matinée pluvieuse.  
79 : Coucher de soleil.  
28 Coin d'Ixelles, jour de pluie.  
5 : Mer du Nord. Orage.  
16 : Nocturne.  
11 : Approche d'orage.  
9 : Etang à Ixelles.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

P.S. J'ajoute à la présente, comme suite à votre visite, un exemplaire du contrat relatif au prêt d'oeuvres appartenant à des particuliers.

A Monsieur BERNARD,

72 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 1 avril 1921.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire savoir si vous seriez disposé à céder éventuellement au Musée de Bruxelles, et ce à quel prix, votre tableau figurant à l'Exposition Vogels : N° 86 du catalogue : Azalées.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur Fr. Courtens,  
28 rue du Cadran,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 1 avril 1921.

Madame,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire savoir si vous seriez disposée à céder éventuellement au Musée de Bruxelles, et ce à quel prix, vos tableaux figurant à l'Exposition Vogels :

N° 75 du catalogue : Les corbeaux. Hiver.

N° 71 id : Brise-lames.

N° 74 id : Inondation à Anderlecht.

Veuillez agréer, Madame, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Madame Dozo-Renard,  
5 avenue Louis Lepoutre.  
BRUXELLES.

*M. Vogels*

Bruxelles, le 1 avril 1921.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire savoir si vous seriez disposé à céder éventuellement au Musée de Bruxelles, et ce à quel prix, votre tableau figurant à l'Exposition Vogels : N° 56 du catalogue : Eglise Sainte Catherine.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur HARTOG,

exp. au "Cercle Artistique"

Bruxelles le 2 Avril 1821. 28. Rue du Cadran

Monsieur,

En réponse à votre estimée du 1:  
C'est j'ai l'honneur de vous dire que  
je suis très-à regret au service de  
Bruxelles mon tableau ayant figuré  
à l'exposition Vogel, n. 86 au catalogue  
"Spécial" au prix de huit mille francs.  
8000 -

Ayez, Monsieur, l'assurance de  
ma haute considération.

Henry Van der  
Meulen

A Monsieur Pierre Janset  
Conservateur en chef du musée de  
Bruxelles

Bruxelles, le 1 avril 1921.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier de vouloir bien nous faire savoir si vous seriez disposé à céder éventuellement au Musée de Bruxelles, et ce à quel prix, votre tableau figurant à l'Exposition Vogels : N° 55 du catalogue : Marché à Ostende.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur E. FRANCK,

François FRANCK

43 Rue Everdy

---

Anvers, le 2 Avril 1921

*12*  
*ouk*

Monsieur Fierens-Gevaert  
Bruxelles

Monsieur,

Je recois à l'instant votre lettre me demandant si je serais disposé à céder au Musée de Bruxelles " Le Marché à Ostende" de Vogels.

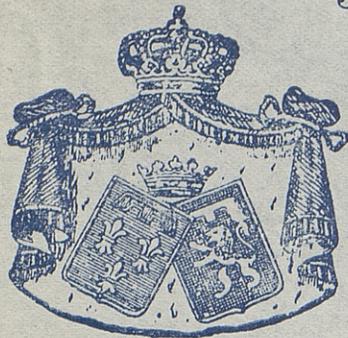
Je suis au regret de vous dire que je ne vends pas les tableaux de ma collection, mais je puis vous signaler les Oeuvres du même artiste qui se trouvent encore chez Buelens à Ostende.

D'autre part j'ai appris que Monsieur Renard est disposé à céder au besoin quelquesunes des oeuvres principales à un Musée.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

G.





Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR  
Liège 1905 et Brux. 1910

Expéditions en pro-  
vince et à l'étranger

GRAND PRIX  
Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre

Téléphone 7019



le 5-4 1921

Musée des Beaux Arts

Br

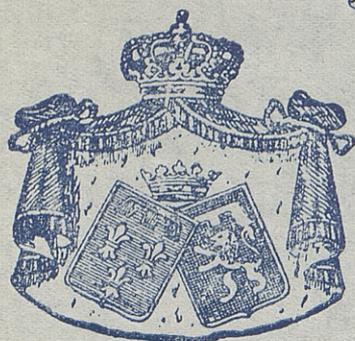
Monsieur Tierens Gevaert  
Conservateur en chef.

En réponse à votre très estimée  
lettre du 1 courant j'ai l'honneur  
de vous remettre ci-inclus les prix pour  
chacune des oeuvres que vous avez bien  
voulu désigner.

Veuillez avoir l'obligeance de  
me faire savoir si ces tableaux sont bien  
en votre possession afin de mieux les examiner  
comme il avait été convenu à ma visite.

Recevez Monsieur Tierens Gevaert  
l'expression de ma haute considération.

Jean J. Renard



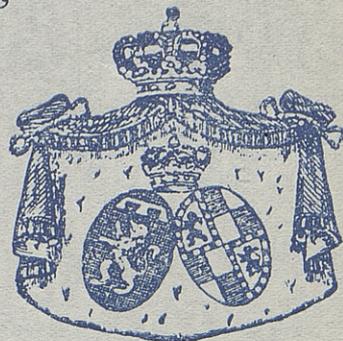
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

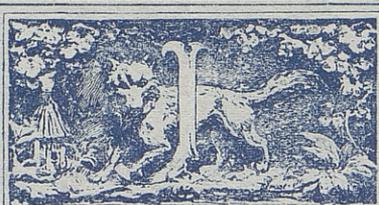
70, rue de la Montagne - Bruxelles

Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre



Téléphone 7019

le 5. 4 1921

*annexe*

## Tableaux Guillaume Vogels

N°	Titre	Prix
1	81 rue des Chanteurs	18000 fr.
2	19 Impasse des quatre livres le soir	25000
3	80 Chenal de Nieuport Marie Besse	22000
4	72 tempête de neige	30000
5	2 Exelles Matinée pluvieuse	25000
6	79 Couches de soleil sur la mare	25000
7	28 Coin d'Exelles, jour de pluie	7000
8	5 Mer du nord Orage	20000
9	16 Nocturne	12000
10	11 Approche d'orage	20000
11	9 Tang à Exelles	18000

Réductions de 5000 francs sur deux tableaux,  
12000 francs sur trois; 18000 f sur quatre; 25000 f sur  
cinq; 30000 francs sur six; et ainsi <sup>de suite</sup> pour tableau en plus.  
Le Nocturne 16 ne peut occuper que la 6<sup>me</sup> place au moins  
et le Coin d'Exelles jour de pluie, au moins la 7<sup>me</sup> place pour  
bénéficier de la réduction.

ci contre exemple

Jean J. Renard



Maison J. REINAUD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

Associations de

PARI BANALES PAIRS LA GREGOUE

BEKAKINDS SPKLI A TONS BISCOTTES

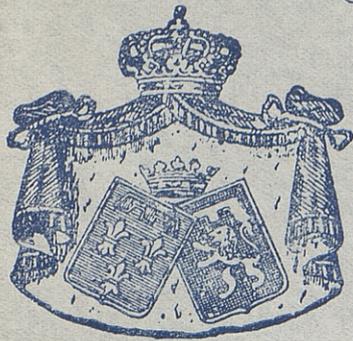
Conditions de



ex emp la

R des Chanteurs	18000		18000
Crispante	25000		25000
Brage nu du Nord	20000		20000
Stang Yr dle	18000		18000
Ap D'orage	20000		20000
	<u>101000</u>		
Muetisme	- 25000	-----	12000
Yr dle	<u>76000</u>	-----	4000
			<u>120000</u>
			35000
			<u>85000</u>





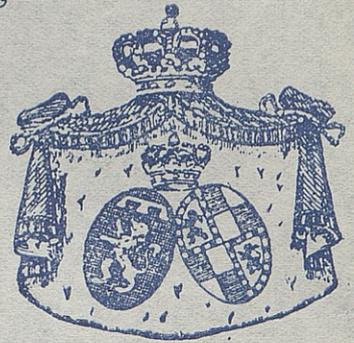
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

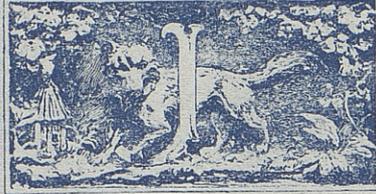
70, rue de la Montagne - Bruxelles

Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre



Téléphone 7019

le 9-4 1921

Guillaume Vogels.

Par la présente option d'achat jusqu'au 5 mai prochain  
est donné à la Commission Royale des Beaux Arts Musée de  
Bruxelles aux prix et conditions qui suivent; des tableaux ci désignés

N°	catalogue	no	titre	prix
1	81		rue des Chanteurs	20000
2	"	19	Impression des quatre livres le soir	25000
3	"	80	Chenal de Nieport à marié Busse	22000
4	"	78	Tempête de neige	30000 x
5	"	2	Yelles motinées pluvieuse	28000 x
6	"	79	Coucher de soleil sur la mer	28000 x
7	"	28	Coin d'Yelles jour de pluie	8000
8	"	5	Mer du Nord orage	20000
9	"	16	Nocturne	15000
10	"	11	Approche d'orage	20000
11	"	9	Etang à Yelles	20000

Les réductions suivantes sont consenties: sur 2 tableaux ensemble  
5000 francs; sur 3 t. 11000; sur 4 t 14000; sur 5 t 20000;  
sur 6 t 29000; 7 t 35000 et ainsi de suite 5000 francs par  
tableau. Il y a lieu de tenir compte que le tableau



Maison J. RENARD  
 70, rue de la Montagne - Bruxelles  
 Spécialités de  
 PAIN D'AMANDES, PAIN A LA GRECQUE  
 BERNARDINI, SÉLECTIONS, BISCUITS  
 Expéditions en province  
 Téléphone 1018

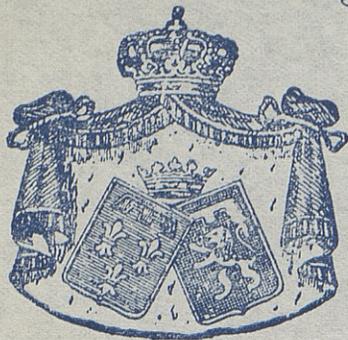


N<sup>o</sup> 7 pour de suite ne fait bénéficier de cet avantage  
 que s'il fait partie d'un choir d'au moins huit tableaux;  
 le N<sup>o</sup> 9 (16 nocturne) qui s'il fait partie d'un choir d'un  
 moins six tableaux. Le 7 et le 9 peuvent faire partie du  
 même lot d'au moins huit tableaux.

Sont exceptés provisoirement <sup>de cette réduction</sup> la reliure ~~et~~ l'impression  
 des quatre livres, les amis du musée d'Anvers ayant  
 probablement l'intention de les offrir au musée  
 si oui, le Musée de Bruxelles aura la préférence  
 mais aux fins de 25 000 + 9 000 francs.

Si les amis du musée <sup>d'Anvers</sup> ne réunissent pas dans leur  
 combinaison, le musée de Bruxelles aura les mêmes  
 avantages pour ces deux toiles qui font le 9 autres  
 dénommés plus haut,

Sauf erreur ou omission Jeant. Renard



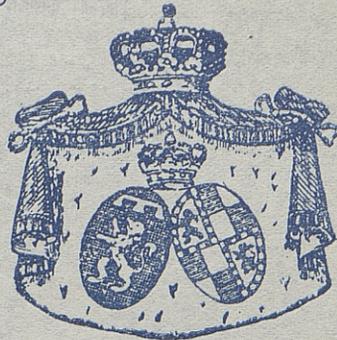
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

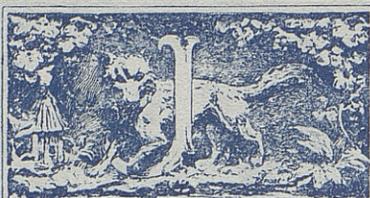
Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre

Téléphone 7019



le 9-4-1921

Musée Royal des Beaux Arts 9/3

Monsieur Fernand Jeant

Conservateur en chef

Des erreurs s'étant glissées dans ma remise de prix pour le tableau de Guillaume Vogel, je vous prie de considérer celle-ci comme non avenue et la remplacer par l'option ci-jointe.

Avec toute mes excuses recevez Monsieur le Conservateur en chef l'expression de ma haute considération

Fernand Jeant

Monsieur le Conservateur en chef  
du Musée Royal des  
Beaux Arts de Belgique

Monsieur,

Je vous accuse bonne ré-  
ception de votre estimée lettre du  
1<sup>er</sup> et.

Je regrette ne pouvoir donner  
une suite favorable à votre demande.  
Le tableau „ L'Eglise St. Catherine " de  
Vogels est un objet auquel se rattachent  
trop de souvenirs de famille pour que  
je songe à m'en séparer.

Je vous prie d'agréer, Monsieur  
le Conservateur en chef, l'expression de  
toute ma considération

Y. Hourty

Rhodes, le 15 Avril 1921

Bruxelles le 11 avril 21.

Monsieur,

Veuillez m'excuser si je n'ai pas répondu plus tôt à votre lettre du 1<sup>er</sup> avril mais j'ai été absente pendant quelque temps.

J'examinerai la proposition que vous voulez bien me faire et vous donnerai réponse.

Veuillez agréer, Monsieur,  
Mes Sincères Salutations.

M. Lohs Benard  
65, Avenue Louis Lepointe.

Bruxelles le 18 avril 1921.

Monsieur,

Je suis disposé à céder, au  
Musée de Bruxelles, aux prix ci-  
dessous, les tableaux que vous m'indiquez  
dans votre lettre du 7<sup>e</sup> avril.

N<sup>o</sup> 75 - Les Corbeaux. 15.000frs

N<sup>o</sup> 71 - Brise, lames. 10.000fr.

N<sup>o</sup> 74 - Inondations (Onderdacht) 25.000frs

Veillez agréer, Monsieur, mes  
salutations distinguées.

M. Léo Benard.

Bruxelles, le 21 avril 1921.

2 Annexes.

Monsieur,

La Commission directrice a pris connaissance de votre dernière lettre, celle du 9 avril courant. Il a été finalement entendu qu'il n'y avait pas lieu, en ce moment-ci, de donner suite à vos propositions de vente. Néanmoins vous savez l'intérêt que porte notre Collège à l'art de Vogels dont nous avons résolu en principe d'augmenter la représentation au Musée de Bruxelles. Nous vous prions donc de vouloir bien laisser à notre disposition les quatre tableaux pour le prêt desquels vous nous êtes mis d'accord avec M. le Ministre des Sciences et des Arts. Celui-ci tient beaucoup, et nous partageons entièrement son avis, à ce que ces œuvres figurent pendant un an, à titre de prêt, dans nos galeries.

Suivant l'usage établi, nous vous adressons ci-joint un contrat en double expédition, que nous vous demanderons, en cas d'accord, de revêtir de votre signature. Veuillez également le compléter par l'indication des titres des quatre tableaux. <sup>Comme</sup> il entre dans vos intentions de vendre les œuvres, il conviendra également d'en mentionner le prix, conformément à l'article 5 de l'arrêté ministériel. Nous vous renverrons ensuite, signé par nous, un de ces

deux exemplaires.

Nous vous remercions à l'avance de vouloir bien réaliser la promesse que vous avez faite à M. le Ministre et vous prions, Monsieur, d'agréer l'expression de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

Bruxelles, le 16 mai 1921.

Monsieur,

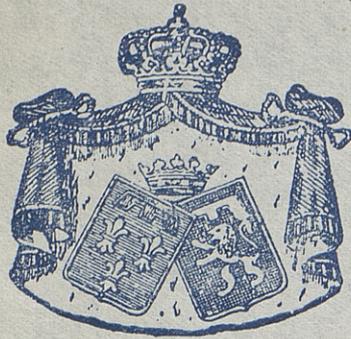
Nous nous permettons de rappeler à votre souvenir notre lettre du 21 avril dernier, relative au prêt de quatre tableaux de Vogels, et vous serions obligés, en cas d'accord, de vouloir bien nous transmettre, dûment complété, le contrat qui vous a été soumis par notre susdite lettre. Les toiles qui n'auraient pas été désignées pour être placées dans nos galeries, à titre de prêt, pourraient alors être reprises au Musée; car vous savez que notre Administration ne peut assumer aucune responsabilité du chef de la présence de ces tableaux dans nos locaux.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération très distinguée.

Pour le Conservateur en chef,  
Le Secrétaire,

A. G.

A Monsieur RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.



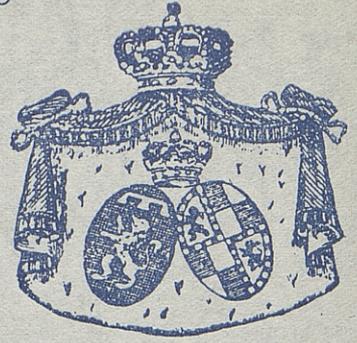
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

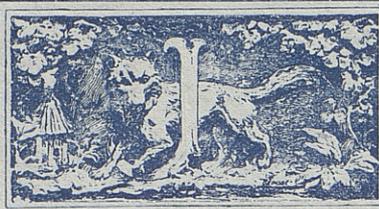
Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre

Téléphone 7019



le 19 - 8 - 19 21

Monsieur Tierens Gevaert

Conservateur en chef

Monsieur le Ministre des Sciences  
et des Arts m'avait exprimé le désir de  
voir à titre de prêt figurer pendant un  
an quatre volumes de G. Vogels. Vous  
avez bien voulu me faire parvenir un  
contrat à signer en double et relatif à  
ce prêt. J'ai l'honneur de vous remettre  
ci-joint ce contrat signé et recevez  
monsieur le Conservateur, Mes saluta-  
tions très distinguées

Jean Renard

P.S.

Puis-je me faire savoir quand je puis faire entendre les  
sept autres volumes que vous avez en dépôt.

Bruxelles, le 23 mai 1921.

Annexe: Un contrat en deux  
exemplaires.

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre du 19 mai par laquelle vous nous envoyez, dûment signé, en deux exemplaires, le contrat relatif aux quatre tableaux de G. Vogels que vous voulez bien déposer au Musée, à titre de prêt. Nous vous en remercions très vivement.

Fais-je vous demander de compléter ce contrat, suivant les prescriptions de l'arrêté ministériel (article 5), par l'indication du prix auquel vous céderiez éventuellement ces tableaux à l'Etat (prix de chacun d'eux) ?

Nous tenons à votre disposition les autres tableaux.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

*Picrens - Govaert*

A Monsieur J. RENARD,  
70 rue de la Montagne.  
BRUXELLES.

·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX ARTS·  
·DE BELGIQUE·

CABINET DU  
CONSERVATEUR  
EN CHEF

Le soussigné, Monsieur PIERRENS-GEVAERT, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, déclare par la présente avoir reçu en dépôt, à titre de prêt:

- 1<sup>o</sup> Tempête de neige  
2<sup>o</sup> Elles Matinée pluvieuse  
3<sup>o</sup> coucher de soleil sur la mare  
4<sup>o</sup> rue des Chanteurs

appartenant à Monsieur J. RENARD, demeurant rue de la Montagne, 70 à Bruxelles.

De son côté, Monsieur J. RENARD soussigné, déclare par la présente souscrire aux conditions énoncées dans l'arrêté ministériel du 14 mai 1920, relatif au prêt d'oeuvres d'art par des particuliers. Ces conditions sont reproduites ci-après :

Article 1<sup>er</sup>.- La Commission directrice et administrative du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique est autorisée à recevoir des particuliers des oeuvres d'art en prêt.

Article 2.- Les oeuvres ainsi prêtées le seront pour une durée d'un an au moins.

Article 3.- L'Etat donnera à ces oeuvres tous les soins qu'il donne aux tableaux qui lui appartiennent, mais n'acceptera aucune responsabilité particulière du chef de leur garde. Le prêteur pourra, s'il le désire, faire assurer l'oeuvre à sa convenance.

Article 4.- La commission directrice et administrative du Musée est juge de la question de savoir s'il convient ou non d'accepter un prêt qui lui est offert. En aucun cas, elle n'est tenue d'enregistrer l'attribution indiquée par le prêteur.

Article 5.- Le propriétaire d'une oeuvre prêtée est invité à déclarer s'il entre dans ses intentions de vendre l'oeuvre prêtée. Dans l'affirmative, il fixe, au moment du prêt, le prix auquel il céderait l'oeuvre à l'Etat. Ce prix l'engage pour la durée du prêt et pendant trois mois après l'expiration de celui-ci. L'acceptation du prêt n'emporte, pour l'Etat, aucune obligation d'acquérir l'oeuvre prêtée.

Conformément à l'article 5 précité, Monsieur J. RENARD déclare qu'il entre dans ses intentions de vendre les oeuvres prêtées. Le prix auquel il céderait les oeuvres à l'Etat est de

Tempête de neige 30000

Elles Matinée pluvieuse 25000

Fait en double à Bruxelles, le 21 ~~mai~~ 1921.

3<sup>o</sup> coucher de soleil sur la mare 25000

4<sup>o</sup> rue des Chanteurs 20000

Pierrens - Gevaert

Jean Renard

Bruxelles 2 juin 1921

Monsieur le Conservateur  
en chef.

En réponse à votre  
estimée lettre du 23 dernier et  
contrairement au contenu de celle  
du 23 avril, c'est à la suite  
d'instances de certains membres  
du Cercle que je me suis décidé  
à me défendre de certaines  
œuvres de G. Vogels. Je fis  
deux offres à votre département,  
dont une d'un caractère tout  
à fait spécial et peut être  
unique, afin de glorifier ce  
beau talent. Vous avez eu

ne pas devoir donner de suite  
ni à l'un, ni à l'autre  
de ces propositions. Personnellement  
je n'aime pas trop les  
engagements à long terme ; j'ai en plus  
la conviction que vous ne  
donneriez pas suite au projet  
d'achat et me lierais donc  
bien inutilement.

La loi autorisant  
les prêts au Musée, m'oblige  
si pas je suis l'obligation  
de mentionner un prix de vente  
en conséquence veuillez trouver  
ci joint un exemplaire en  
retour du contrat signé par  
vous et garde l'autre

Recevez Monsieur le  
Conservateur en chef l'assu-  
rance de ma haute considération

Jean. Renaud

6 S.V.P.

70 r. de la Montagne

Je ferai prendre lundi  
matin vers 9 h<sup>1/2</sup> les autres  
tableaux et reviens à l'instant  
votre invitation et vous présente  
mes remerciements.

JJ

Reçu en retour  
le tableau ci dessous:

- 1 Imp. du 4 liers le soir.
- 2 Canal de Nieupat manni  
Bass
- 3 Coin d'Yelle, jour de pluie  
(frott.) etude
- 4 Nocturne.
- 5 Approche d'orage.
- 6 Itary à Yelle.

Pour elle le 6 juin 1921

Geant. Renard

Bruxelles, le 4 juin 1921.

I annexe.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 2 courant. Contrairement à ce que vous pensez, l'article 5 de l'arrêté sur les prêts stipule bien que le propriétaire doit déclarer s'il entre dans ses intentions de vendre les oeuvres prêtées, et dans l'affirmative, indiquer le prix de ces oeuvres. Je vous prierais donc de vouloir bien, suivant l'usage, vous conformer à cette prescription. Si vous renoncez à vendre les oeuvres, il suffira de le déclarer sous la forme suivante :

" Conformément à l'article 5 précité, Mr J. Renard déclare  
" qu'il n'entre pas dans ses intentions de vendre les oeuvres prêtées".

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération  
très distinguée.

Le Conservateur en chef,

À Monsieur J. RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Orange (Mer  
de Nord) France le 4 juin 1921

Reçu en double

Monsieur le

Conservateur en Chef

Veuillez trouver ci  
joint le contrat en retour  
j'espère que cette fois nous  
serons d'accord!

Recevez Monsieur le  
Conservateur en chef l'ex-  
pression de ma haute con-  
sécration

Jean S. Penard

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur,

La Section de l'Art Moderne, en sa séance d'hier, a accepté le tableau de Vogels Mer du Nord (Orage) que vous offrez en don à notre Musée. Elle me prie d'être son interprète pour vous exprimer sa gratitude. J'y joins mes remerciements personnels et informe, par le même courrier, Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts de votre libéralité.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 14 juin 1921.

Monsieur le Ministre,

Comme vous le savez, Mr Renard nous offre en don le tableau Mer du Nord (Orage) par G. Vogels. La Section de l'Art Moderne, en sa séance d'hier vient de l'accepter.

Nous vous prions de vouloir bien nous dire si vous approuvez ce don, et de remercier, à votre tour, ainsi qu'il est d'usage, le donateur. Celui-ci prête en outre au Musée les 4 tableaux de Vogels : Tempête de Neige; Ixelles, matinée pluvieuse; Coucher de soleil sur la mer; et Rue des Chanteurs. La Commission a également accepté ce dépôt.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur le Ministre des Sciences  
et des Arts,  
BRUXELLES.

MINISTÈRE  
DES  
**SCIENCES ET DES ARTS**

Bruxelles, le 22 juin 1921

ADMINISTRATION  
DES  
**BEAUX-ARTS**

INDICATEUR N° 1714.

N.B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

—  
ANNEXE

Monsieur le Conservateur en chef,

Comme suite à votre lettre du 14 juin courant, n°  
5400, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'approuve  
l'acceptation du tableau intitulé: "Mer du Nord" (Orage) par  
G. Vogels, offert en don au Musée par M. Renard, ainsi que  
l'acceptation du dépôt au Musée des quatre oeuvres que vous  
mentionnez dans votre lettre précitée.

J'ai adressé des remerciements au nom du Gouverne-  
ment, au Généreux donateur.

Le Ministre,

*Le Ministre*

A Monsieur le Conservateur en chef  
du Musée royal des Beaux-Arts de Belgique.

Mer du Nord (Orage) par G. Vogel.

offert en don par M. Rouard.

Ce tableau ayant été remarqué par la Commission,  
à l'Exp. rétrospective de Guill. Vogel, comme étant un des  
plus beaux et des plus caractéristiques dans la production  
de cet artiste, le Musée se félicitera de ce don, et il  
l'accueillera avec gratitude.

~~Mme~~ Laes

D'arrond,

~~de~~ Devillee

Paul Lambotte

Pierres - Germain

Bruxelles, le 8 juillet 1921.

Cher Monsieur Renard,

Ne soyez pas surpris s'il n'est pas question dans le communiqué aux journaux des Fleurs de Vogels et du Portrait par Toorpp. Ces oeuvres doivent encore être présentées à la Commission d'Art Moderne qui ne s'est pas réunie depuis que vous en avez fait don. L'annonce sera donc pour bientôt.

Encore tous mes remerciements et agréez, cher Monsieur Renard, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur J. RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.



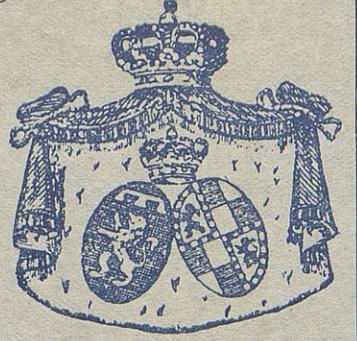
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

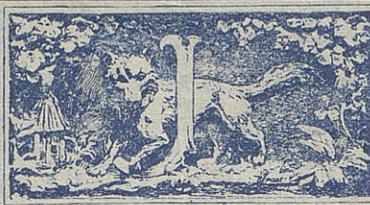
Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre

Téléphone 7019



le 18 juillet 1921

Cher Monsieur

Votre estime me surpasse  
me flatte et me procure une vive  
émotion !

Je considère cette marque  
honorifique comme le gage de  
l'admiration de votre Grand ministre  
des Sciences et des Arts, pour le  
Génie de cet Artiste !

Pour lui point d'honneur !  
Et un bon à Vogel qui en est  
hannoyé.

Croyez cher Monsieur à mes  
meilleurs sentiments

Jean Renard

~~Vogel~~  
Bruxelles, le 31 mars 1922.

Cher Monsieur Renard,

Voudriez-vous avoir l'obligeance de venir un de ces jours à mon bureau, de préférence le matin, vers 11 heures, mais pas le Jeudi ? J'ai une communication à vous faire.

Croyez, cher Monsieur Renard, à mes sentiments très dévoués.

Le Conservateur en chef,

À Monsieur J. RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Nok au sujet des Voies de M. Renard.

N. 30000  
I. 25000  
C. 25000

Si le musée achète les trois tableaux : la  
Neige, Exelle, Crépuscule aux prix indiqués  
dans le contrat de prêt, M. Renard ~~offrira~~ donnera  
le quatrième : Rue des Chanteurs

ou bien

Si le musée achète la Neige et Exelle M. Renard  
fera un rabais de 5000 fr. sur le prix global  
de ces deux tableaux ; ~~à la place~~ de cette réduction  
il est disposé à donner l'étude du tableau  
de la Rue des Chanteurs

Propositions faites de vive voix par M. Renard  
au Conservateur en chef le samedi 15 août 1922

—  
Nouvelle proposition faite le 9 sept. 1922  
Pour 3 tableaux M. Renard demande 75000 et donne la Rue des Chanteurs  
Pour 2 tableaux " " " 50000.

5462/198

Bruxelles, le 18 octobre 1922.

Monsieur,

Auriez-vous l'obligeance de venir en mon bureau,  
demain Jeudi, vers 10 $\frac{1}{2}$  heures ?

Croyez, je vous prie, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur RENNARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Bruxelles, le 19 octobre 1922.

Monsieur,

La Section de l'Art Moderne de la Commission directrice, en sa séance du 16 courant, a examiné vos dernières propositions concernant la cession au Musée des tableaux de Vogels que vous nous avez confiés à titre de prêt.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que la dite section ayant estimé que les prix demandés sont trop élevés, ~~elle~~ ne peut réserver aucune suite à ces propositions.

Vous êtes autorisé à faire reprendre ces tableaux, si vous le désirez.

Veillez agréer, Monsieur, avec nos remerciements, l'expression de notre considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

A Monsieur RENARD,  
70 rue de la Montagne,  
BRUXELLES.

Paris le 22. 8. 1922

Mon cher Fierens Gevaert  
Conserateur en Chef,

Je reçois une nouvelle  
lettre d'Anvers me priant de  
remettre au camionneur les tableaux  
de G. Vogels qui se trouvent au  
Musée; pour le cas où celui se  
désisterait; au camionneur qui  
cette semaine doit amener les  
tableaux d'auteurs figurant à  
l'exposition rétrospective du Cercle  
Artistique.

Votre lettre m'annonce  
que la commission d'achat a trouvé  
le prix trop élevé. Désirant cependant

que ces oeuvres capitales restent  
à Bruxelles et contribuer ainsi à  
la réalisation du vœux par que  
unanimement exprimé, je  
consentirai un nouveau sacrifice  
afin de ne pas faire manquer  
l'occasion qui est offerte d'ajouter  
une page éminente à l'oeuvre  
déjà accomplie à ce jour et en  
bonne voie de réalisation: je cède  
rais aux munis de Bruxelles les  
trois oeuvres la Reige, le Crispin  
sur la main et La elle, matinee  
pluvieuse pour la somme de  
soixante mille francs et frais  
don du quatrième tableau & la part  
de l'auteur.

Je vous prie de garder cette  
offre personnelle et de me donner  
rapport au plus tôt que possible.

Recevez, Monsieur le Conservateur  
en chef l'expression de mes sentiments  
distingués

Jean-Benoît

70 ? de la Montagne.

Bruxelles le 26 octobre 1922.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 22 courant par laquelle vous voulez me faire parvenir de nouvelles propositions en vue de leur cession au Musée, des tableaux de Vegels que vous nous avez confiés à titre de prêt. Je note que vous ramenez à 60.000 francs le prix global de trois grandes toiles: Tempête de neige Ixelles (matinée pluvieuse), Coucher de soleil sur la mer, et que vous y ajoutez à titre de don, le 4ème tableau: Rue des chanteurs. Je vous remercie des bonnes dispositions que vous exprimez à l'égard de nos collections ou vous désireriez voir entrer de préférence les dites œuvres de Vegels.

Je soumettrai donc ces nouvelles propositions à la Section de l'Art Moderne de la Commission Directrice, lors de sa prochaine séance. Celle-ci n'aura cependant pas lieu tout de suite, puisque la dernière réunion s'est tenue, comme vous savez, il y a quelques jours seulement. J'espère que des résultats heureux pourront sortir de nos pourparlers.

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

A Monsieur Renard  
70 rue de la Montagne.  
Bruxelles

KONINKLIJK MUSEUM  
VAN SCHOONE KUNSTEN  
ANTWERPEN



MUSÉE ROYAL  
DES BEAUX-ARTS  
ANVERS

N° 0/r

Anters, 27 Octobre 1922

Monsieur J. Renard  
70 rue de la Montagne  
Bruxelles

Monsieur,

Conformément aux instructions de Monsieur François Franck, j'ai remis aujourd'hui à Monsieur L. Claessens, emballleur, les oeuvres suivantes de G. Vogels en dépôt au Musée :

- 1° La Barque,
- 2° Les Roses
- 3° Coucher de Soleil.

Les n°s 1 & 2 sont destinés à l'exposition du Cercle artistique, à Bruxelles.

Le N° 3 vous sera remis à domicile; cette oeuvre a été assurée contre les risques du transport, aux frais du Musée, pour une somme de 20.000 francs.

Je joins à la présente une lettre relative aux oeuvres que nous désirons encore examiner avant de prendre une décision au sujet des acquisitions éventuelles.

Je vous présente, Monsieur, mes salutations empressées.

Le Conservateur,

*Purckmann*

KONINKLIJK MUSEUM  
VAN SCHOONE KUNSTEN  
ANTWERPEN



MUSÉE ROYAL  
DES BEAUX-ARTS  
ANVERS

N° 0/r

Anvers, 27 Octobre 1922.

Monsieur J. Renard  
70, rue de la Montagne  
Bruxelles

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que la Commission du Musée d'Anvers est favorable, en principe, à l'acquisition de quelques oeuvres de Guillaume Vogels, non encore représenté dans nos collections.

Avant de se décider elle désire cependant examiner, avec les oeuvres déjà soumises, les tableaux temporairement exposés au Musée de Bruxelles.

Pour des raisons administratives il est indispensable que cet examen puisse avoir lieu le 15 novembre prochain au plus tard, date de notre prochaine séance.

Je vous saurais gré de bien vouloir me faire savoir par retour du courrier si je puis attendre l'envoi de ces oeuvres, faute de quoi je me verrais, à mon regret, obligé d'abandonner le projet.

Recevez, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Conservateur,

*P. Duchman*

Bruxelle 30 St. 22

Monsieur Tiersus Gervant,

Veuillez trouver ci  
inclus la lettre que j'ai reçue  
d'Anvers (ceci en communication)

Croyez Monsieur  
Tiersus Gervant à mes  
meilleurs sentiments

Jean-Baptiste Renaud

S.L.A.M.

Bruxelles le 6 novembre 1922.

Monsieur,

J'ai bien reçu votre lettre du 30 octobre par laquelle vous me faites savoir que le Musée d'Anvers désirerait examiner vos tableaux de Vogels, le 15 novembre.

La prochaine séance de la Section d'Art Moderne de notre Musée aura lieu le lundi 13 courant et je ferai part à notre collège de vos nouvelles propositions. Mais il faut cependant prévoir cette éventualité que la Commission ne voudrait retenir qu'un seul ou bien deux ou trois des quatre tableaux. Voulez-vous donc me dire le prix séparé de chacun d'eux, afin que nous soyons bien d'accord?

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération la plus distinguée.

Le Conservateur en Chef,

*P.S. Grein & Co de me répondre par écrit pour éviter  
les erreurs, dans l'interprétation de votre réponse.*

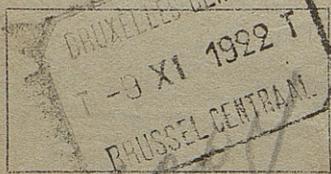
ADMINISTRATION  
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES  
Beheer van Telegrafen en Telefonen

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

ARRIVÉ à | AANGEKOMEN te



RENARD RUE MONTAGNE 70 BXL

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1<sup>o</sup> Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

à (te) ..... h. (uur)

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :  
*Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :*

**D** { Télég. urgent  
{ *Dringend teleg.*

**RP** { Réponse payée  
{ *Antwoord betaald*

**XP** { Exprés payé  
{ *Bode betaald*

**PC** { Télég. avec accusé de réception télégraphique  
{ *Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst*

**PCP** { Télég. avec accusé de réception postal.  
{ *Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post*

ANVERS 0271-36-10H42=

à  
te

N

= NE PUIS ACCEPTER DELAI RÉUNION AYANT L'IEU MERCREDI  
IL FAUT QUE TABLEAUX SOIENT ICI MARDI A DÉFAUT DE  
RÉPONSE IMMEDIATE CONSIDERE AFFAIRE TERMINÉE ET VOUS  
RETOURNERAI TABLEAUX ENVOYÉS A VUE = BUSCHMAN

ADMINISTRATION  
DES TÉLÉGRAPHES ET DES TÉLÉPHONES

Beheer van Telegrafen en Telefonen

ARRIVÉ à | AANGEKOMEN te



à (te) ..... h. (uur)

TÉLÉGRAMME



TELEGRAM

RE NARD RUE MONTAGNE  
70 BRUXELLES =

L'État n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par voie télégraphique (Loi du 1<sup>er</sup> mars 1851, art. 6).

Luidens art. 6 der wet van 1<sup>er</sup> Maart 1851, is de Staat geenszins verantwoordelijk voor den dienst der bijzondere telegrammen.

Indications de service les plus usitées inscrites éventuellement en tête de l'adresse, en toutes lettres ou en abrégé :  
Meest voorkomende dienstaanwijzingen die, als er zijn, voluit of verkort vóór het adres worden geschreven :

**D** { Télég. urgent  
Dringend teleg.

**RP** { Réponse payée  
Antwoord betaald

**XP** { Exprès payé  
Bode betaald

**PC** { Télég. avec accusé de réception télégraphique  
Teleg. met telegrafische kennisgeving van ontvangst

**PCP** { Télég. avec accusé de réception postal.  
Teleg. met kennisgeving van ontvangst per post

ANVERS 0644 19 14 35 =

à  
te

N

CONFIRME LETTRE 27 OCTOBRE ET DESIRE ETRE FIXÉ  
IMMEDIATEMENT SUR ENVOI TABLEAUX VOGELS =  
BUSCHMANN

Brunelle 8 n° 1922

~~R de Brunelle~~  
16 000

Monsieur le  
Commissaire en Chef

Comme suite à une  
précédente lettre et en complément  
à celle-ci, les prix par unité  
des tableaux de Vogels sont :

Tempête de neige	25 000 francs
Tableaux de Pluies	22 000 "
Couches de soleil sur la main	20 000 "

Pour deux de ces tableaux  
au choix, 40 000 francs  
en suite vient la proportion

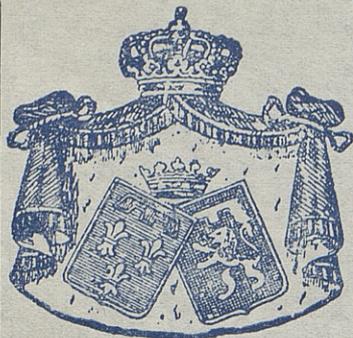
et l'offre faite par une  
lettre.

Veillez envoie Monsieur  
la Commission à mes  
meilleures sentiments

Jean A. Renaud

C. S. Z.

Ci inclue le télégramme  
que j'ai reçu à l'instant  
auquel j'ai répondu que la  
Commission se réunira  
prochainement comme vous me  
l'avez fait savoir.



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

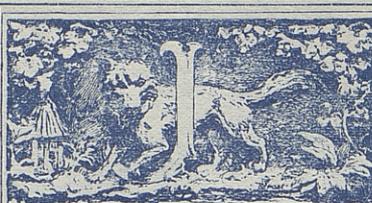
Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre

Téléphone 7019



le 19 25 1922

Monsieur le Conservateur en chef

Le prix de la Cour des Chanteurs,  
de Végels serait réduit à 16000 francs.  
Avec un second tableau ce prix tomberait  
à 12000 francs.

Recevez monsieur le Conservateur  
mes salutations distinguées

Jean J. Renard

Bruxelles le 18 novembre 1922.

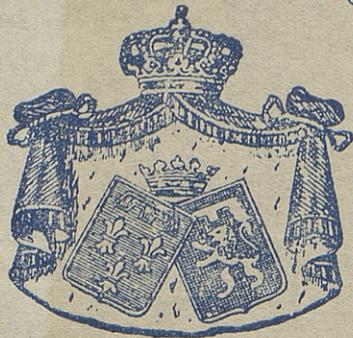
Monsieur,

Je vous remercie de votre lettre par laquelle vous avez bien voulu me confirmer, comme suite à notre entretien, votre décision d'offrir en don au Musée les deux tableaux de Vogels intitulés La Rue des Chanteurs et Crépuscule sur la mare. Je vous en exprime à nouveau ma vive gratitude. Je vais donc soumettre à l'approbation ministérielle, ainsi qu'il a été convenu, la résolution de la Commission Directrice d'acquisition <sup>pour</sup> comme suite à ce don, au prix global de cinquante mille francs, les deux autres tableaux de Vogels, Tempête de neige et Ixelles (matinée pluvieuse).

Je vous prie de croire, Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

Le Conservateur en Chef,

Monsieur J. Renard  
70 rue de la Montagne.



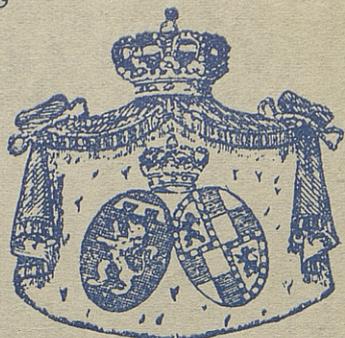
Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Duc et la Duchesse de Vendôme

# Maison J. RENARD

70, rue de la Montagne - Bruxelles

Spécialités de  
PAIN D'AMANDES, PAINS A LA GRECQUE  
BERNARDINS, SPÉCULATIONS, BISCOTTES

MÉDAILLE D'OR Liège 1905 et Brux. 1910 Expéditions en province et à l'étranger GRAND PRIX Bruxelles 1905



Fournisseur de LL. AA. RR.  
le Comte et la Comtesse de Flandre



Téléphone 7019

le 27 1922

Monsieur le Conservateur en chef  
des Musées Royaux

J'ai l'honneur de vous faire  
savoir que j'ai fait don aux Musées Royaux  
de Bruxelles des tableaux suivants :

Guillaume Vogels. 1° La rue des Chanteurs

2° Cripus est sur la mer

« Avec l'espoir de voir réaliser la salle Vogels »  
qui se trouvent actuellement en dépôt chez vous.

Veillez en voir Monsieur le  
Conservateur à mes meilleurs sentiments

Jean Renard

·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX ARTS·  
·DE BELGIQUE·

·CABINET DU·  
·CONSERVATEUR·  
·EN CHEF·

*Envoie un exemplaire  
à <sup>4</sup> les membres de la P.A.M.*

Bruxelles le 20 novembre 1922.

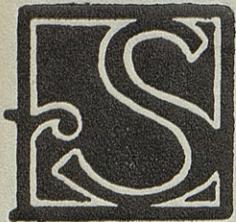
Mon cher collègue,

J'ai le plaisir de vous annoncer que j'ai réussi à faire admettre par M.J. Renard la proposition de la Section d'Art Moderne: pour la somme globale de 50.000 francs, le Musée obtiendra deux grands tableaux de Vogels (Tenête de neige et Ixelles, matinée pluvieuse) et le don des autres tableaux du même artiste: La rue des chanteurs et Crépuscule sur la mare.

Je sou mets à l'approbation ministérielle cette acquisition et ce don.

Croyez, cher collègue, à mes sentiments très distingués et dévoués.

Le Conservateur en Chef,



## ROBERT SAND

BRUXELLES, 86, RUE DE LA MONTAGNE  
Téléphone n° 113.22

Le 21 novembre 1922,

Monsieur FIERENS-GEVAERT  
Conservateur en Chef du Musée Royal des Beaux Arts  
9, Rue du Musée, E/V,

Mon cher Ami,

J'apprends avec le plus vif plaisir que vous avez réussi dans vos négociations avec Mr Renard, et je considère que l'entrée au Musée Moderne des quatre tableaux de Vogels qui nous avaient été proposés pour une somme de Frs 50.000.- est une bonne fortune dont nous ne saurions assez nous féliciter. Cela est dû, pour une très large part, à vos habiles négociations, et vous pouvez être fier de ce nouveau succès.

Croyez-moi, je vous prie, votre très sympathiquement  
dévoué,

P.S.- Excusez-moi de ne pas vous avoir remercié encore de votre notice historique sur le Musée, mais je tenais à l'avoir lue avant de vous en écrire, et de vous dire combien elle m'avait à la fois appris de choses nouvelles, et vivement intéressé.

·MUSEE ROYAL·  
·DES BEAUX ARTS·  
·DE BELGIQUE·

CABINET DU  
CONSERVATEUR  
EN CHEF

*Memoire*

Bruxelles le 21 novembre 1922.

M. Renard, directeur du Musée de Bruxelles (Anvers) et a fait don d'ailleurs  
deux toiles de cet artiste, Mar au Nord  
et Figure Monsieur le Ministre, de l'avis par Jan Toorop, la Vini  
par faire de très grandes concessions.

Après la clôture de l'exposition rétrospective de Guillaume  
Vogels qui eut lieu au Cercle Artistique de Bruxelles, au mois  
de mars 1921, M. J. Renard (70 rue de la Montagne, E. V.), déférant  
au désir exprimé par Monsieur le Ministre des Sciences et des  
Arts et par notre Commission directrice, avait consenti à  
déposer au Musée, à titre de prêt pour la durée d'un an, les  
quatre tableaux les plus importants et les plus caractéris-  
tiques de cette exposition, à savoir: Tempête de neige; Ixelles,  
matinée pluvieuse; Crépuscule sur la mare et La rue des  
chanteurs. La valeur artistique attribuée alors par M. Renard  
à ces quatre toiles de G. Vogels était respectivement de  
30.000 frs., 25.000 frs., 25.000 frs., et 20.000 frs. soit au  
total 100.000 frs. somme qui ne nous permettait pas, ainsi que  
nous l'aurions voulu, d'envisager leur acquisition pour nos  
collections.

La durée du prêt étant expirée nous avons entamé de  
nouvelles négociations avec M. Renard lequel fut également  
saisi de propositions d'achat de la part du Musée d'Anvers.

A Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts  
10 rue de la Loi, Bruxelles.

Bruxelles le 21 novembre 1933.

MUSEE ROYAL  
DES BEAUX-ARTS  
DE BELGIQUE

CABINET DU  
CONSERVATEUR  
EN CHEF

Monsieur le Ministre,

Après la clôture de l'exposition rétrospective de Guillaume  
Vogels qui fut lieu au Cercle Artistique de Bruxelles, au mois  
de mars 1931, M. J. Renard (10 rue de la Montagne, 3.V.), détenant  
au désir exprimé par Monsieur le Ministre des Sciences et des  
Arts et par notre Commission directrice, avait consenti à  
déposer au Musée, à titre de prêt pour la durée d'un an, les  
quatre tableaux les plus importants et les plus caractéris-  
tiques de cette exposition à savoir: Temps de pluie, Le jour,  
Matinée hivernale, Crépuscule sur la mare et la rue des  
Chanteurs. La valeur artistique attribuée alors par M. Renard  
à ces quatre toiles de G. Vogels était respectivement de  
20.000 frs., 25.000 frs., 25.000 frs. et 20.000 frs. soit au  
total 100.000 frs. somme qui ne nous permettait pas, ainsi que  
nous l'aurions voulu, d'envoyer leur acquisition pour nos  
collections.  
La durée du prêt étant expirée nous avons entamé de  
nouvelles négociations avec M. Renard lequel fut également  
saisi de propositions d'achat de la part du Musée d'Anvers.

Monsieur le Ministre des Sciences et des Arts  
10 rue de la Loi, Bruxelles.

Mais M. Renard désireux de voir entrer ces oeuvres capitales de  
Vogels au Musée de Bruxelles (auquel il a fait don d'ailleurs  
l'année dernière de deux toiles de cet artiste, Mer du Nord (orage)  
et Fleurs, ainsi que du Portrait de Vogels par Jan Toorop) a fini  
par faire de très grandes concessions.

Il nous a offert pour la somme globale de 60.000 frs.  
trois tableaux avec don du quatrième (La rue des Chanteurs), ce  
qui faisait tomber le prix par tableau à 15.000 frs. Dans sa  
dernière séance la Section de l'Art Moderne de la Commission  
directrice a décidé de soumettre à M. Renard une contre propo-  
-sition: ramener le prix global à 50.000 frs. moyennant quoi le  
nom de M. Renard serait inscrit comme donateur sur le cartouche  
de deux des quatre tableaux. Le prix par tableau se trouverait ainsi  
12.500 frs. Nous avons réussi à faire admettre cette combinaison  
par M. Renard qui a désigné La rue des Chanteurs et le Crépus-  
-cule sur la mare comme étant les deux oeuvres qu'il offre en don.

Nous vous prions, Monsieur le Ministre, de bien vouloir  
nous dire que vous approuvez et cette acquisition et ce don, et  
nous vous demanderions de remercier le donateur au nom du  
gouvernement, ainsi qu'il est d'usage.

L'art de Guillaume Vogels serait désormais représenté  
au Musée de Bruxelles d'une manière complète.

Le Conservateur en Chef,

Renard

Achat de Vogels

At Newbern

Voyes

Mr. Frank D. Davis

Tempit. unripe

Daily from 20 pluri

1000 / 1000 <sup>or more</sup>  
Davis

B, 20 - 1 - 23,

Mon Cher Monsieur,

Veuillez trouver ci-jointes  
en retour les cartes reçues.

Conçois de mon cœur à  
me meilleurs sentiments

Jean F. Durand

18 janvier 3

Cher Monsieur Renard.

Ci-joint j'ai l'honneur de vous faire parvenir 6 pièces à signer .Un des exemplaire du contrat devra être timbré. Vous voudrez bien vous soumettre à cette formalité,et me renvoyer les documents dans le plus bref délai Je me ferai un plaisir de faire activer la liquidation de cette somme

Croyez cher Monsieur Renard,à mes sentiments bien dévoués.

23 janvier 1923

5 annes  
3 contrats  
2 déclarations

Monsieur le Ministre.

Comme suite à votre lettre du 5 janvier, j'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien faire liquider au profit de M. Renard le montant de la déclaration ci-jointe en double exemplaire du chef de cession au Musée royal des Beaux-Arts des tableaux de Guillaume Vogels: "Tempête de neige" et "Ixelles, matinée pluvieuse".

Le Conservateur en chef.



A Monsieur le Ministre  
des Sciences et des Arts, Bruxelles.

Je soussigné déclare qu'il m'est dû par l'administration du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique la somme de cinquante mille frs du chef de cession à l'Etat Belge pour les collections du Musée Moderne de deux tableaux de Guillaume Vogels: Tempête de neige et Ixelles, matinée pluvieuse.

Bruxelles 31 janvier 1923.

Compte chèque postal 8326

*Jean Renard*

Vu et certifié valable à la somme  
de cinquante mille francs.

Le Conservateur en chef,

*Pierre Swaen*

HAUTE COMMISSION INTERALLIÉE  
DES TERRITOIRES RHÉNANS



HAUT COMMISSARIAT DE  
BELGIQUE

*Vogels*  
Daniel Vogels

COBLENCE, LE

24/11/22

Mon cher Tierens

Je vous remercie de votre communication  
concernant la négociation avec M. J.  
Renard. Je vous félicite du succès  
de votre démarche. La proposition de  
la Commission du Musée Moderne se  
trouve donc acceptée et je suppose  
que le Département ratifiera acquisi-  
tions et dons. La vanité et l'esprit  
commercial de M. Renard sont sans

deux satisfaits! —

Personnellement j'avoue que  
mes préférences ne vont pas beaucoup  
aux peintures de Vogels. Comme  
pour celles de Jean de Grief il me  
semble que l'on exagère un peu  
en ce moment leurs mérites et  
que l'on reviendra à un art  
plus intellectuel.... Je me  
serais consolé de l'issue des  
négociations en cours. Mais ce  
n'est qu'une opinion isolée.

Je préférerais voir entrer au Musée  
un ou deux des payages de Tossaet

qui sont dans la vente de Pictet de Knudtz.

Je me demande si le Gouvernement ne  
fera pas d'acquisition à ce sujet?

J'ai beaucoup reproché à nos  
reventes aux enchères au Musée mais  
Or. avec un si dit contour sans être  
chaqué par une sculpture importante et

Je n'ai pu parler sans le regretter.

Je préfère au Musée Ancien de  
toutes les époques de la vente de la Ville. C'est  
un morceau bien intéressant. On le voit mieux que  
d'ord. C'est vraiment à vous  
Paul Van der Stede

Vogels  
9410

22 février 1923

Mon cher Bolle

Voici le contrat Renard. pouvez vous activer la liquidation Je vous en serais bien reconnaissant à tous, pense tu que je doive écrire un mot à Blocteur pour que cela aille plus vite?

Bien cordialement

en chef du Musée Royal  
de la Commission direc-  
Sciences et des Arts,

,70 rue de la Montagne,

Beaux-Arts pour la somme  
Guillaume Vogels, intitulés  
use

ué selon l'usage au compt

janvier 1923

*Renard*

le Ministre.

in 1923

*Woff*

*Bolle remis par  
Bolle  
(Allent)*

Contrat.

Entre M. Fierens-Gevaert, conservateur en chef du Musée Royal des Beaux-Arts de Belgique, agissant au nom de la Commission directrice, avec l'approbation du Ministre des Sciences et des Arts, d'une part.

Et M. Jean Renard, domicilié à Bruxelles, 70 rue de la Montagne, d'autre part

Il a été convenu et arrêté ce qui suit:

M. Jean Renard cède au Musée Royal des Beaux-Arts pour la somme de cinquante mille frs, deux tableaux de Guillaume Vogels, intitulés Tempête de Neige, & Ixelles, matinée pluvieuse

Le paiement de cette somme sera effectué selon l'usage au compt chèque postal de M. Renard, n° 8326

Fait en triple à Bruxelles le 20 janvier 1923

Le cédant.

*Jean Renard*

Le Conservateur en chef.

*P. Fierens-Gevaert*

*Musée Royal des Beaux-Arts  
de Bruxelles A/F  
le 21 février 1923 n° 10 folio 46 c 4  
Rue de la Montagne  
Receveur  
(M. Renard)*

Approuvé: le Ministre.

*le 17 février 1923*

*(2) Wolf*

MINISTÈRE  
DES  
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION  
DES  
Beaux-Arts, des Lettres  
et des  
Bibliothèques publiques

INDICATEUR N°

N. B. — Prière de rappeler dans la réponse  
la date et le numéro de la dépêche, ainsi que  
l'indication de l'Administration.

ANNEXE

Bruxelles, le 5 janvier 1923

*Text. des Arts*

*Text. des Arts 10/1*

Monsieur le Conservateur en Chef,

Comme suite à votre lettre du 21 novembre dernier,  
j'ai l'honneur de vous faire savoir que j'approuve l'acqui-  
sition des tableaux de Guillaume Vogels: "Tempête de neige",  
Ixelles, matinée" pluvieux" que le musée vient de faire.

J'approuve aussi l'acceptation des deux autres ta-  
bleaux du même peintre: "La rue des Chanteurs" et "le Crépus-  
le sur la mare" que M. Renard vient d'offrir en don au musée  
royal des Beaux-Arts.

LE MINISTRE,

*Procy*

1922. — Mod. 1525. — A. Gilles.

A Monsieur le Conservateur en Chef du Musée royal,

MUSEE ROYAL  
DES BEAUX ARTS  
DE BELGIOVE

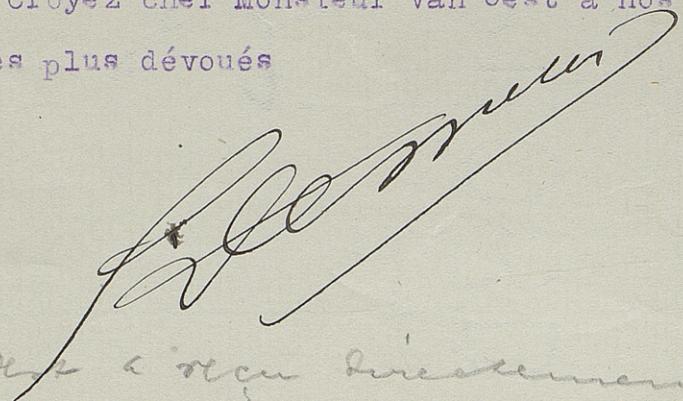
Vogels  
5410

10 avril 1923

Cher Monsieur Van Oest

Nous venons de faire exécuter par Malvaux  
le cliché du Vogels La rue des Chanteurs. Nous vous  
en faisons parvenir une épreuve au prix coutant de  
chez Malvaux: c'est à dire cinq frs que vous voudrez  
bien nous envoyer.

Croyez cher Monsieur Van Oest à nos senti-  
ments les plus dévoués



Van Oest a reçu directement  
une épreuve de Malvaux